



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 22 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons France Services

Le président de la République a décidé le 25 avril 2019 la mise en place d'un réseau France Services qui doit permettre à nos concitoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain. Le réseau France Services poursuit trois objectifs :

- une plus grande accessibilité des services au public au travers d'accueils physiques polyvalents – les Maisons France Services – ou de services publics itinérants, les Bus France Services ;
- une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu, physique ou itinérant, des services de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales afin de lutter contre l'errance administrative et apporter aux citoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un autre guichet, à une réponse complète, qui ne se borne pas à une mise en relation avec d'autres services ;
- une qualité de service substantiellement renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogène dans l'ensemble du réseau France Services.

C'est une étape qui marque un changement important dans l'offre de service public : « *Quel que soit l'endroit où on habite, on doit pouvoir rencontrer un des représentants [du service public]* » a déclaré le Premier Ministre Édouard Philippe.

Le 1er janvier prochain, les 460 premières structures France Services vont ouvrir pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces structures sont labellisées au terme d'un processus rigoureux pour vérifier que chacune réponde bien à un cahier des charges exigeant.

Les Maisons de services au public (MSAP) déjà existantes peuvent obtenir le label France Services à la stricte condition qu'elles respectent les nouvelles exigences de qualité de service et le cahier des charges afférent.

De nouvelles vagues de labellisation interviendront d'ici à 2022 pour aboutir à un véritable maillage de proximité.

En Aveyron, ce sont 7 maisons France Services qui ont été labellisées :

Arviu, Argences en Aubrac, Bozouls, Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, Marcillac, Naucelle et Réquista.

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 Courriel : pref-communication@aveyron.gouv.fr*



@Prefet12



Préfète de l'Aveyron



@Prefet12